

Après la visite des infrastructures énergétiques à Boundiali et Soubré

Noumory Sidibé (DG Côte d'Ivoire Energies) formel : "Il n'y a pas de délestage en Côte d'Ivoire !"

● La vérité sur les coupures d'électricité ces derniers temps...

Les mercredi 08 et jeudi 09 mars 2023, la Direction de Côte d'Ivoire Énergies était en visite à Boundiali, sur le site de la 1ère centrale solaire du pays. Et à Soubré, pour la dérivation du barrage de Gribo-Popoli. A l'issue de ces visites, le DG de Côte d'Ivoire Energies, Noumory Sidibé, est formel : la Côte d'Ivoire ne peut plus connaître de délestage, comme par le passé.

Avec la construction d'une centrale solaire à Boundiali, peut-on dire que le Nord sera séparé du Sud en matière d'alimentation en énergie électrique ?

La Côte d'Ivoire a un système électrique très avancé, avec un réseau interconnecté. Toutes les sources de production sont reliées aux sources de consommation, par un réseau interconnecté avec un dispatching. Donc, l'énergie qui est produite dans une zone X peut servir à faire de la fourniture dans une zone Y. Il n'y a donc pas de séparation. L'énergie qui sera produite ici va être mise sur le réseau interconnecté, pour servir toute la Côte d'Ivoire.

Quelle est la vision de la Côte d'Ivoire en termes d'énergie solaire ?

La vision de l'Etat de Côte d'Ivoire en matière de développement d'énergie électrique porte sur la volonté du Président de la République Alassane Ouattara, de faire du pays le "hub énergétique de l'Afrique de l'Ouest". Cela suppose que le pays doit être capable de produire suffisamment pour sa consommation, mais aussi pour faire face à la demande exprimée par les pays de la sous-région, qui nous font l'honneur de nous confier une partie de leur souveraineté, en matière de fourniture énergétique. Dans ce cadre, nous avons élaboré des plans directeurs, qui courent jusqu'à l'horizon 2040. Ils nous permettent de voir comment la demande va évoluer, et quels sont les investissements à réaliser pour satisfaire cette demande.

Et le rôle de Côte d'Ivoire Energies dans cette vision ?

Côte d'Ivoire Energie est chargée de faire la planification, d'identifier le programme d'investissements à réaliser, et le porter à la connaissance du gouvernement pour la mobili-



sation des ressources nécessaires, en vue de réaliser ces investissements. Nous mettons ces infrastructures à la disposition de l'exploitant, qui est la CIE. Cette vision est clairement exprimée et chacun des acteurs joue sa partition, pour faire en sorte que les Ivoiriens aient de l'électricité de façon abondante et à un coût raisonnable.

Vous annoncez des centrales solaires à Boundiali, Katiola, Ferké, etc. Si ces projets sont réalisés, les coupures intempestives que nous observons ces derniers temps seront-elles un vieux souvenir ?

Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire produit suffisamment d'électricité pour faire face à la demande. Il faut que ce soit clair dans l'esprit de chacun. Il n'y a pas de délestage en Côte d'Ivoire. Pour ce qui s'est passé la dernière fois, un mât au-dessus d'un bateau a heurté l'un de nos câbles aériens dans le canal du port d'Abidjan. C'est un accident qui n'était pas du fait de notre exploitant, la CIE. Cet accident a perturbé le réseau allant jusqu'à l'interruption de la fourniture, sur

quasiment l'ensemble du territoire national. Lorsque nous sommes face à une telle situation, il est prévu de nous organiser pour assurer une reprise rapide de la fourniture. Et, c'est ce que la CIE a fait. Ensuite, nous voyons si notre système de défense s'est bien

"Nous ne sommes donc pas en délestage, comme nous l'avons connu dans l'histoire de la Côte d'Ivoire."

comporté et s'il y a des améliorations à apporter. Nous ne sommes donc pas en délestage, comme nous l'avons connu dans l'histoire de la Côte d'Ivoire. Nous faisons de la planification. Aujourd'hui, nous devons être capables de dire quelle sera la demande dans une semaine, un mois, 5 ans, 10 ans. Un projet comme la centrale solaire de Boundiali ne se fait pas en 3 jours. Nous devons être capables de dire comment la demande va évo-

luer, dans quelle proportion, et les ouvrages à construire. C'est le sens des plans directeurs que nous faisons. Nous mobilisons les financements, réalisons les infrastructures et les mettons à la disposition de la CIE. Cela a amené le gouvernement à demander qu'on revisite tous nos plans et tous les éléments, qui pourraient faire en sorte que nous puissions être confrontés à ce genre de situation, pour éviter que dans les jours à venir ce soit des sujets auxquels nous soyons confrontés. Il faut bien connaître comment le système industriel fonctionne. Il y a des millions de kilomètres de câbles sur tout le territoire national. Il y a des postes un peu partout, ils sont parfois sensibles lors d'incident et ça peut perturber la fourniture d'électricité. Ce qui est demandé à la CIE dans une situation pareille, c'est de faire en sorte que la reprise soit rapide et de corriger le dysfonctionnement. Il y a des éléments qui sont exogènes au secteur, mais il y des

ments en cascade, qui sont allés jusqu'à l'interruption de l'énergie. L'exploitant doit respecter un certain nombre de règles, en faisant en sorte de nous assurer une qualité de fourniture. Et ce qu'on attend de lui, c'est de réagir rapidement. Ce qu'il faut retenir, c'est que lorsqu'il y a un incident, l'Etat cherche à comprendre et les mesures correctives sont proposées, pour éviter qu'on soit confronté à cela au cours des périodes qui suivent.

Quelle est la capacité énergétique de la Côte d'Ivoire aujourd'hui, et les investissements dans tout ce qui est transition énergétique ?

Actuellement, nous avons plusieurs centrales en cours de mise en service. On a des centrales de grande capacité qui sont quasiment achevées. Ces centrales sont dans leur phase de test, et seront bientôt mises en service. Azito est en train de connaître sa 5ème phase. Il y a du développement sur le thermique, et on a décidé de diversifier nos sources, conformément aux engagements de l'Etat. La Côte d'Ivoire a pris l'engagement, au titre de la lutte contre le changement climatique, de faire en sorte que dans son mix énergétique, on ait des sources de production à hauteur de 45%. C'est un engagement fort, et c'est dans ce cadre que les énergies renouvelables font l'objet d'un regard particulier. En plus des barrages, nous sommes en train de faire du solaire, comme à Boundiali. Une centrale à biomasse est en train d'être construite à Aboisso. Donc, il y a plusieurs centrales qui vont entrer dans ce cadre, et qui contribuent à atteindre notre objectif de fourniture de l'électricité, dans les horizons qui arrivent.

Comment se traduit la vision du chef de l'Etat sur le terrain ?



Le Président de la République exprime sa vision de voir la Côte d'Ivoire être le hub énergétique de l'Afrique de l'ouest. Le ministère en charge de l'Energie traduit cette vision, en s'appuyant sur un certain nombre de structures dont des administrations centrales, mais également des sociétés d'Etat dont Côte d'Ivoire Energies. Le pays a décidé de faire confiance à un opérateur privé qui est la CIE, pour assurer l'exploitation. Chacun joue sa partition, et cela contribue à l'atteinte de l'objectif global. En ce qui concerne Côte d'Ivoire Energies, nous avons l'obligation de faire la planification. On a des ingénieurs qui étudient l'évolution de la demande. Sur cette base, ils vont nous proposer des investissements à réaliser, pour qu'on puisse répondre à cette demande grandissante d'électricité, qui traduit le dynamisme du pays. Quand les projets sont identifiés, nous nous rapprochons de l'Etat, afin de mobiliser les financements nécessaires, pour réaliser ces projets. Nous suivons les travaux comme cela se fait ici. Quand le projet est réalisé, nous le mettons à la disposition de la CIE, qui doit assurer l'exploitation des services publics, distribuer l'électricité, assurer les services notamment de paiement des factures, et faire face aux exigences de la qualité du produit. Le ministère a organisé de sorte à pouvoir suivre les travaux de la CIE, et à faire en sorte que les services soient rendus, conformément aux exigences du gouvernement et des populations. C'est une activité complexe, où il peut avoir des incidents. Et quand ça arrive, on doit être capable d'agir le plus rapidement possible. On essaye chaque jour, de faire un pas dans la bonne direction.

Le sens de cette visite à Gribo-Popoli ?

C'est une visite de chantier,

pour voir l'évolution des travaux de notre centrale solaire de Boundiali, hier (le 08 mars 2023), et du 2ème barrage dont Côte d'Ivoire Energies assure la maîtrise d'ouvrage à Gribo-Popoli, à Soubré. Nous sommes très heureux de constater que les travaux évoluent très bien, conformément au planning, et également aux règles techniques en vigueur. Aujourd'hui (09 mars), nous sommes à une étape charnière, avec la dérivation qui vient d'être faite avec succès. Et le planning, qui prévoit la mise en service de la première tranche en fin d'année, est quasiment certain aujourd'hui. Donc, je suis un Directeur général satisfait, heureux de voir que les travaux se déroulent bien. Très bientôt, nous aurons 112 Mégawatts en plus dans le parc de production. Je voudrais profiter pour remercier les autorités administratives de la région de la Nawa, qui nous accompagnent depuis le 1er barrage, et qui sont très impliquées pour que le projet puisse prendre forme dans son environnement, de façon paisible. Je voudrais remercier également les populations qui sont des travailleurs, dans le cadre de ce projet. Il y a à peu près 1 200 Ivoiriens qui sont sur le chantier, travaillant aux côtés de nos partenaires chinois. En quoi cette dérivation est-elle une étape charnière ? Pour faire un barrage, il s'agit pour l'être humain de chercher à contrôler l'eau. Donc, on décide de faire passer l'eau dans une infrastructure, qui va permettre de produire de l'électricité. Il s'agit aujourd'hui de permettre à l'eau de passer là où nous souhaitons qu'elle passe. Dans ce cadre-là, nous avons les ouvrages pour permettre de construire, de façon sécurisée, les premières infrastructures que nous allons détruire, pour permettre à l'eau de passer, dans les canalisations que nous avons prévues, à cet effet. Il s'agit aujourd'hui

de passer cette 1ère étape. Nous allons faire passer l'eau dans une autre rive et réaliser les infrastructures nécessaires à réaliser, là où on ne permet plus à l'eau de passer. C'est ce qui va nous permettre de finaliser les travaux de la première phase, au plus tard le 31 décembre 2023, pour sa mise en service.

Quel est le coût de ce projet et quelle est la participation de l'Etat de Côte d'Ivoire ?

Le projet coûte à peu près 247 milliards Fcfa. Et il est réalisé sur la base d'un emprunt, qui a été contracté par l'Etat de Côte d'Ivoire et mis à la disposition de Côte d'Ivoire Energies, pour réaliser cette infrastructure.

A quel taux d'exécution sommes-nous ?

Nous sommes à un taux d'exécution de 71%. Ce sont des investissements que l'Etat fait pour qu'à tout moment, nous soyons capables de faire face à la demande d'énergie. A toutes fins utiles, Côte d'Ivoire Energies électrifie 600 localités chaque année. Mais quand on le fait, il faut être capable d'assurer la fourniture d'énergie, qui permet d'alimenter ces localités. En 2023, ce sera près de 700 Mégawatts de puissance additionnelle qui vont être mis en service, au niveau du secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire.

Quand le barrage de Gribo-Popoli sera-t-il mis à la disposition des populations ?

A la fin de l'année, la 1ère tranche sera mise en exploitation. Le reste doit pouvoir être finalisé dans le 1er semestre 2024, parce qu'il y a trois tranches. Le 1er groupe va être mis en service à la fin de l'année. Suivra, 6 mois après, le 2ème groupe, et ensuite, le 3ème groupe.

Les 50 personnalités africaines qui inspirent le plus confiance

Du 31 janvier au 2 février 2023, les lecteurs de l'Agence Ecofin ont désigné les personnalités africaines en qui ils ont le plus confiance. C'est au milliardaire nigérian Aliko Dangote que revient la première place, sans surprise tant le tycoon est régulièrement applaudi sur les réseaux sociaux africains à chacune de ses initiatives entrepreneuriales. Sur la seconde marche du podium, figure le journaliste Alain Foka, suivi de près par le footballeur Sadio Mané. 10 chefs d'Etat figurent dans ce top 50 avec en tête Assimi Goïta, suivi de Paul Kagame, Alassane Ouattara, Mohammed IV et Macky Sall. On y trouve également 7 financiers dont 5 banquiers. Quatre nations dominent le classement: la Côte d'Ivoire (9), le Cameroun (9), le Sénégal (7) et le Nigeria (4).

1- ALIKO DANGOTE



Il réinvestit ses profits dans des projets industriels sur le continent, il mène un train de vie modeste au regard de sa fortune et sa fondation soutient d'importants programmes de santé au Nigeria.

2- ALAIN FOKA

Journaliste d'origine camerounaise, il est passé par France Inter, Europe1, La 5, France 2, TF1 avant de défaire ses valises chez RFI, il y a de cela 26 ans.

7- TIDJANE THIAM



L'ancien ministre ivoirien a mené une brillante carrière dans la finance internationale, à la tête de Prudential plc, puis du Credit Suisse. Ses partisans gardent toujours l'espoir de le voir briguer la magistrature suprême de la Côte d'Ivoire.

8- PAUL FOKAM

Il est le fondateur du groupe Afriland First Bank, du PKFokam Institute of Excellence ou encore de la chaîne TV Vox Africa. Panafricain convaincu, il déplore la persistance de l'aide au développement et milite pour une Afrique indépendante et entreprenante, ce qui lui vaut bien des sympathies sur le continent.

9- MO IBRAHIM



Il a fait fortune dans les télécoms en revendant en 2005 l'opérateur africain Telcel qu'il avait fondé 7 ans plus tôt. Depuis, il se consacre essentiellement à sa fondation dont l'objectif est de lutter contre la mauvaise gouvernance en Afrique. Parmi ses actions, on retiendra la publication annuelle du Mo Ibrahim Index qui évalue et classe les pays africains selon leur niveau de gouvernance.

10- FATOU DIOME

La fillette de Niodior est devenue une écrivaine reconnue au niveau international, très impliquée dans les débats socio-politiques, tant français qu'africains. Elle exhorte les Européens à revoir leur attitude dominante et appelle des Africains à sortir de leur statut de victimes. Un discours qui trouve un écho grandissant sur le continent.